

# La Rouaudière



Bulletin Municipal

2019

Le dernier trimestre 2018 devait mettre fin aux travaux de rénovation et de modernisation du bassin aquatique du Pays de Craon, mais en raison d'un petit souci technique, celle-ci ouvrira ses portes début 2019.

Cette œuvre va profiter à tous, à nos concitoyens, ainsi qu'à nos scolaires avec de nouveaux espaces. Sa modernisation était indispensable afin de répondre aux attentes vis-à-vis des bassins des autres pays déjà modernisés.

Concernant la commune à la rentrée dernière nous avons maintenu une classe allant jusqu'au CE2, nos CM ayant rejoint SAINT AIGNAN SUR ROË dans le cadre d'une convention avec un bilan à l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre très satisfaisant que ce soit pour nos CM comme pour nos petits scolarisés à LA ROUAUDIÈRE. A la fin de ce 1<sup>er</sup> trimestre nous avons un état de l'effectif à venir provisoire car de nouvelles familles peuvent encore arriver durant l'année et grandir notre effectif actuel qui serait reconduit pour la rentrée prochaine.

Entre l'école, le commerce, nos associations, nos entreprises et une population attachée à notre commune, nous restons optimistes quant au maintien d'un tissu actif.

Concernant le dossier « Salle Communale », son avancement a tardé car certaines décisions ont demandé longue réflexion et notre équipe a dû plancher à plusieurs reprises, afin de trouver le meilleur compromis. Celle-ci verra une fin de travaux début 2020.

Sur le plan national, cette fin d'année fût mouvementée : manifestations des gilets jaunes, depuis le 17 novembre 2018, ne cessant pas et désirant continuer jusqu'au bout. Cette mobilisation aura permis à nos élus de Paris de prendre conscience des problèmes que nous vivons au quotidien. Je ne rentrerais pas dans le détail et n'évoquerais pas les revendications de chacun car ce serait trop long, mais le dialogue sera possible et les revendications se dérouleront dans le calme. Je le souhaite sincèrement, car nous n'obtiendrons rien par le chaos. Seul un dialogue constructif peut aboutir à quelque chose. Ceci est ma position.

Je souhaiterais que nous puissions faire une fois par an une réunion municipale avec tous les citoyens Roaldériens afin d'échanger, non pas sur « le chat du voisin qui est venu gratter votre jardin », mais sur des idées constructives dont vous êtes tous porteur afin de donner à notre petite commune, à mes yeux, du dialogue entre nous et ce sans arrières pensées négatives, car ce n'est que du bonheur quand tous sont unis et solidaires.

Sur ces derniers mots, je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2019.

Amitiés

Philippe HEUZÉ



Madame,

Monsieur,

Avec l'arrivée de l'hiver et les festivités de fin d'année, le temps de notre rendez-vous annuel revient. Un bulletin municipal, quel que soit son rythme, marque toujours le temps qui passe, inexorablement. C'est aussi une belle occasion de mettre en avant l'action de l'équipe municipale et de raconter la vie de la commune.

C'est en l'occurrence une belle occasion pour moi d'exprimer toute ma reconnaissance à celles et à ceux, qu'ils soient élus ou membres associatifs, qui gèrent, fédèrent, organisent et animent notre territoire.

**Oui, je veux dire ma reconnaissance aux élus.** Ils ont tellement à faire dans un contexte particulièrement difficile. Les contraintes budgétaires et leurs lourdes responsabilités, associées aux exigences toujours plus pressantes des citoyens, découragent de plus en plus de maires. Et les récents sondages ne disent pas le contraire. Un maire sur deux abandonnerait son mandat en 2020. C'est le même constat pour les conseillers municipaux. Je ne sais plus qui a dit « les élus des communes sont toujours à portée d'engueulade »... C'est la réalité. Plus souvent critiqués, ils attendent trop souvent et bien longtemps les compliments et les remerciements. Et pourtant... et pourtant que d'heures passées, que d'arbitrages remis en cause, que de plans abandonnés... avant d'avoir le sentiment du travail accompli, dans l'intérêt général.

Ouvrons les yeux, si la France des villages est ce qu'elle est, c'est en grande partie grâce à l'engagement de ces « fantassins » de la République. Ces acteurs de proximité s'engagent sans compter et, en Mayenne, je peux en témoigner, ils s'impliquent passionnément.

Or, qui dit moins d'élus, dit moins de représentants du peuple. La démocratie est alors en danger.

Et de fait, cela entraîne plus de fonctionnaires pour compenser le travail de tous ces élus qui sont en partie bénévoles. Clémenceau disait « la France est un pays fertile, quand on y plante des fonctionnaires, il y pousse des impôts »! Je ne crois pas qu'à l'heure actuelle, cette option serait acceptable.

Il en est exactement de même pour **toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le monde associatif**. Nous ne leur disons jamais assez combien leur engagement est primordial pour animer la vie culturelle et sportive de nos communes, pour accompagner les populations en difficulté, pour aider les plus personnes vulnérables...

**Dans notre département, tous les domaines sont explorés par le bénévolat**. Si nous avions à nous passer de cette richesse humaine, de ce lien social indispensable entre générations, la facture serait lourde pour le contribuable, au sens propre comme au sens figuré.

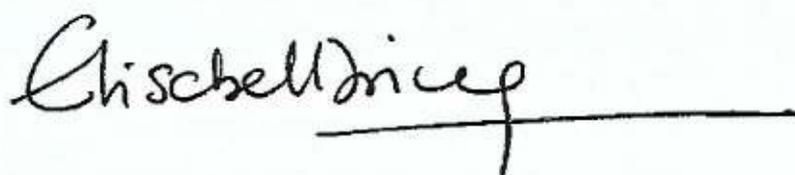
**Alors, collectivement, montrons leur notre sincère reconnaissance!**

Au-delà de ma gratitude, je veux aussi exprimer un autre sentiment que m'inspirent celles et ceux qui s'engagent : la fierté. La fierté de représenter un territoire aussi inspiré.

« **La Mayenne est un département injustement méconnu** », c'est ce que nous dit à l'envi Monsieur le Préfet. Il a parfaitement raison. Nous avons tellement d'atouts, tellement de talents. Lorsque je témoigne de nos initiatives à l'extérieur, je mesure et je compare, je me rends invariablement à l'évidence, nous avons du caractère et du courage. **Notre département est certes petit par la taille, mais grand par ses valeurs**. C'est donc une source inépuisable de fierté pour l'élue que je suis.

Et c'est avec enthousiasme qu'avec Guillaume CHEVROLIER, nous avons souhaité faire découvrir à nos collègues sénateurs et à la presse spécialisée la culture, la tradition et l'art de vivre en Mayenne. Nous avons organisé une opération intitulée « les journées de la Mayenne au sénat ». Cette initiative a permis à une quarantaine de producteurs locaux de faire connaître leur savoir-faire et les richesses gastronomiques de notre territoire. Ce fut un réel succès et nous espérons vivement que cette opération permettra à notre beau département de rayonner à sa juste valeur au-delà de ses frontières!

**En cette période de vœux, recevez toutes et tous mes chaleureux souhaits de santé et de prospérité pour 2019!**

A handwritten signature in black ink, reading 'Elisabeth Ducep'. The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

## Séance du 18 Janvier 2018

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, dissolution du SIAEP du Craonnais et transfert direct à la Communauté de Commune du Pays de Craon des actifs, passifs, résultats, du personnel et des contrats affectés à la compétence « Eau Potable » transférée.
  - Adhésion à « Mayenne Ingénierie » lors de l'assemblée générale constitutive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
  - Maintien d'un poste pour l'école sous les conditions suivantes : la prise en charge des enfants dès l'âge de 3 ans, acté par l'inspecteur de l'éducation nationale, ainsi que le même rythme scolaire de transport pour tous les enfants y compris les CM se rendant à Saint Aignan Sur Roë avec la possibilité d'harmoniser les horaires entre les deux écoles.
- 

## Séance du 15 mars 2018

- Demande par l'OGEC Sacré Cœur de Saint Aignan d'une participation à hauteur de 410 € par enfant de maternelle et 1 110 € par élémentaire. La commune possédant une école, par 7 voix contre le Conseil refuse cette participation.
- Demande de subvention de l'AEPEC de Chelun (35) 200 € par enfant se rendant à la cantine et 247 € par enfant se rendant à la garderie. Par 7 voix contre, le Conseil Municipal refuse puisque la Commune possède une école publique ayant tous ces services.
- Approbation du compte de gestion commune et assainissement 2017, du compte administratif commune et assainissement 2017.
- Vote des subventions aux associations 2018 comme suit :

NOM	SOMME
COMITÉ DES FÊTES	200 €
CLUB DES AINÉS	120 €
AS LA ROUAUDIÈRE	260 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	250 €
COMICE AGRICOLE	30 €
LES MOTARDS ONT DU COEUR	20 €
GYM AVENIR POUANCEEN	20 €
UDAF	100 €

- Augmentation des tarifs 2018/2019 pour la cantine au 1<sup>er</sup> mars 2018, repas enfant 3 € 70 et repas adulte 5 € 88.
  - Renouvellement de « l'opération argent de poche » pour les jeunes de 16 ans et ce jusqu'à la fin du mandat.
-

## **Séance du 05 Avril 2018**

- Approbation du budget communal 2018
- Vote des taux des impôts directs locaux 2018

* Taxe d'habitation	<b>15.61 %</b>
* Taxe foncière sur les propriétés bâties	<b>26.30 %</b>
* Taxe sur les propriétés non bâties	<b>44.84 %</b>

---

## **Séance du 31 mai 2018**

- Le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail d'un quart d'heure pour l'ATSEM à l'école.
  - Les anciens bureaux d'école sont à vendre 20 € l'unité.
  - participation à la scolarisation école de Craon de trois enfants parce que la classe ULIS n'existe pas à l'école de La Rouaudière à hauteur de 2 533 € 89.
  - Approbation de l'avant-projet de la salle polyvalente.
- 

## **Séance du 20 septembre 2018**

- Modification des statuts de la Communauté de Commune du Pays de Craon au 1<sup>er</sup> janvier 2019
- 

## **Séance du 15 novembre 2018**

- Sortie du groupement de commandes pour le restauration scolaire.
  - Changement des horaires scolaire pour la rentrée scolaire 2018/2019 afin de se mettre au diapason avec les communes du RPIC. Les nouveaux horaires seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 avec une pause méridienne de 12 h à 13 h 30.
  - Subvention des AFN pour l'année 2018 : 50 €.
  - Mme Christine COLAS est désignée comme agent recenseur pour le recensement de la population.
  - Du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 14 février 2019 inclus, transfert de l'indemnité du Maire au 1<sup>er</sup> adjoint, Maire suppléant durant l'arrêt de maladie du Maire.
- 

**Le registre des délibérations est consultable en Mairie**

# Etat civil 2018

---



## Naissances

Léo FILOCHE .....29 Juillet .....Laval

Alice Coralie Adriana LARDEUX .....2 Septembre ....Château-Gontier

---

## Mariage

Noël CAHOREAU & Jenny MÉHAT ...21 Juillet

---

## Décès

Malcolm HARVEY .....29 Juillet

---

## Transcription décès

GUILLET Vve LOUET Madelaine .....16 Décembre ....à Renazé

---

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Après l'élection au mois d'octobre, le bureau est composé comme cela :

Président : PELHATE Mickael

Vice Président : LANDAIS Michel

Secrétaire : BATARD Anne Elodie

Trésorier : SIMON Jean Philippe

Quelques membres administrateurs pour aider le bureau : JULIOT  
Emmanuelle, LARDEUX Loic et GLEY Mickael .

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

Voici quelques dates à retenir pour cette année :

-Vide Grenier le 28 avril

-Kermesse le 23 juin .

Le Président  
PELHATE Mickael



## ASSOCIATION SPORTIVE ROALDERIENE

Comme chaque année, la nouvelle saison de foot a repris au mois de septembre avec de nouveaux joueurs. De plus, le club a reçu en don des nouveaux maillots de foot offert par le bar la Roue Aux Bières.

Le bureau est composé de :

Président: GEFFRAY Samuel  
Vice Président: ONCLE loic  
Secrétaire: BREHIER Marie-Paule  
Vice Secrétaire: BOURGEGAIS Marvin  
Trésorier: MIGNOT Georges  
Vice Trésorier: BRARD Johan

Le tournoi de foot aura lieu au mois de juin, date à définir et elle vous sera communiquée.

Le Président  
Samuel GEFFRAY



## **L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS,**

L'amicale se compose comme suit :

2 AFN restants  
3 Veuves  
8 Soldats de France

Nous espérons avoir un peu plus de personnes aux commémorations aussi bien adultes que enfants et nous remercions nos amis anglais pour leur présence,

Le bureau se compose de Monsieur COLAS Georges Président et de Madame LESOURD Madeleine secrétaire et trésorière

Monsieur GEORGES COLAS



## GENERATION MOUVEMENT

Chers roaldériens et roaldériennes, le club vous présentent ses bons vœux pour l'année 2019, toujours la même ambiance au sein de l'association,

Voici quelques dates à retenir pour cette année :

-galette des rois et les vœux le 17 Janvier 2019

-après midi crêpes le 7 février ainsi qu'intercommune dans l' année,

Je vous demande si vous ne savez pas ce que faire, de venir nous rejoindre le jeudi après midi, Vous serez les bien venus au sein de notre groupe,

De pus, nous regrettons la disparition de Madame Louet fidèle amie,

La Présidente  
Madame CHANTEUX,



## ***COMITÉ DES FETES***

La nouvelle équipe pour cette année 2018 est composée de :

Président : Melle Courcier Alexandra

Trésorière : Mr Legiard Benjamin

Secrétaire : Mr Lardeux Loïc

Les membres actifs :

Mr Beckley Rafe

Mr Landais Michel

Mr Dupond Mickael

Mr Tremplé Fabien

Mr Gerard Bertrand

Pour cette année 2018, nous avons renouvelé la fête du village qui a eu lieu au mois de juillet, nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé au bon déroulement de la fête. Nous avons aussi renouvelé le concours de pêche qui a eu lieu au mois d'Avril .

***Nos prochaines dates à retenir :***

Assemblée générale : 1 Mars 2019

Concours de pêche : 27 Avril 2019

Fête du village : 7 Septembre 2019



la référence du service à la personne

## ADMIR de Saint Aignan

Association de services à domicile  
pour tous à côté de chez vous.



**Services pour la MAISON** : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.



**Services pour la FAMILLE** : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



**Services pour RESTER CHEZ SOI** : aide aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

**Des services modulables** : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

**Un engagement au quotidien** : écoute, entraide, relation de proximité, convivialité et respect de la personne.



Contactez-nous !  
**DEVIS GRATUIT**

La VIE + FACILE  
grâce aux  
**SERVICES**  
à DOMICILE



L'ADMIR de Saint Aignan sur Roë, c'est une équipe de 16 professionnels qui interviennent à domicile et 20 bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi.

**Rejoignez notre équipe de bénévoles : Acteurs du lien social !**

Vous aussi, **vous pouvez nous rejoindre et devenir bénévole !** Des missions variées et adaptées aux disponibilités et envies de chacun.

## ADMIR de Saint Aignan sur Roë

7, rue Relais des diligences

53390 St Aignan sur Roë

**02.43.07.45.94** – [staignan.admr53@wanadoo.fr](mailto:staignan.admr53@wanadoo.fr)

Votre référent local sur la commune de : La Rouaudière  
Marie-Paule BREHIER : 02.43.06.61.38



Plus d'informations sur [www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)

## Rapport d'activité 2018 La Rouaudière

La bibliothèque de La Rouaudière est depuis mars 2014 intégrée au réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Craon  
19 bibliothèques constituent ce réseau.

chiffres 2018 :

Le fonds de la bibliothèque de La Rouaudière est de 1416 documents dont 573 en fonds propre.

Elle fait partie d'un réseau qui contient plus de 80000 ouvrages dont 56500 en fonds propre.

**Ces ouvrages sont réservables à la bibliothèque comme de chez vous !!**

222 personnes ont fréquenté le point-lecture **de janvier à fin septembre 2018** (au moins une action informatique réalisée). Contre 281 pour toute l'année 2017.

Fréquentation qui semble donc rester stable !

590 (+122 prêts scolaires) prêts ont été effectués en 2018 au 30/09/2018.

Le nombre de prêts en 2017 était de 516 (+180 prêts scolaire).

Une augmentation qui se confirme dans les prêts.

35 personnes habitant La Rouaudière sont des inscrits actifs du réseau des bibliothèques du 01/01/2018 au 31/10/2018 auquel il faut ajouter 2 cartes école. (31 en 2017 sur les mêmes 10 mois).

Cela représente seulement 10.6 % de la population de la commune ce qui reste assez faible.

31 lecteurs ont spécifiquement fréquenté la bibliothèque de La Rouaudière.. (29 en 2017).

La relation Ecole – Bibliothèque est désormais bien établie, il reste à élargir le public potentiel de cette bibliothèque.

Horaires Ouverture :

**Mercredi 14h 15h**

**Samedi 11h 12h**

- *Les bénévoles*

Peu de bénévoles au final s'impliquent dans la tenue des permanences : On peut les nommer...  
**2 bénévoles ONT SUIVI le cycle de base de la bibliothèque départementale ; 3 animations annuelles sont ainsi programmables sur la bibliothèque !**

Marie-Noëlle Sabin est arrivée en 2017 ou 2018 ? on peut saluer son arrivée si ce n'est pas fait!

La nécessité de trouver une équipe importante peut amener une fréquentation qui irait croissante

- Un site informatisé

Rappel : Le lecteur peut de chez lui accéder au catalogue en ligne du réseau de lecture publique à l'adresse [www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr) sur la page Médiathèque.

Le lecteur peut ainsi consulter le catalogue en ligne, prolonger ses documents et en réserver également !!

Pour plus d'informations contacter la médiathèque au 0243060725...

A NOTER : Désormais, des liseuses sont empruntables par les lecteurs sur le réseau (renseignements à la Médiathèque de Craon).

## Les animations passées

### **Histoires et contes –**

-Samedi à 11H - 06/01/2018 = 7 enfants + 3adultes

-19/05/2018 == tenue par Sylvie + Nombre ?

Du 06 janvier au 31 janvier 2018 – Bibliothèque de La Rouaudière

Présentation le mercredi 06/01 - 11h30

**Tournoi fifa** : samedi 10 février 10h -12h30 / personne

### **Bébés lecteurs (une animation RPE et réseau de bibliothèques)**

découverte du livre aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.

Mardi 20 février – 10h – bibliothèque de La Rouaudière

Mardi 18 septembre – 10h – bibliothèque de La Rouaudière

**Exposition Ecole +valises thématique CDS....**

## A venir

### **Histoires et contes –**

-Samedi à 11H –

05/01/2019

18/05/2019

Pour les expos, valises thématiques et mêmes jeux de société : Plutôt à vous de nous faire des propositions, souhaits désormais...

Pour des consoles vidéo à disposition ou des petites nintendo DS : programme planifié jusqu'à mars seulement A voir (partie numérique toujours plutôt programmé par moi car on a des outils et des idées d'animations mais pas de temps !!)

Prêt estimatif informatique 2018

Pays de Craon : 107 347 prêts (Contre 102 126 en 2017, 104 000 en 2016)

Lecteurs actifs 2017 : 3966 contre 3750 en 2017 et 3779 en 2016: légère augmentation.

YANN CHAINEAU  
Bibliothécaire intercommunal

**Lutte contre les cambriolages :**

La gendarmerie de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** ». Cette offre totalement gratuite est également valable pour les entreprises.

Demandez le formulaire : [cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

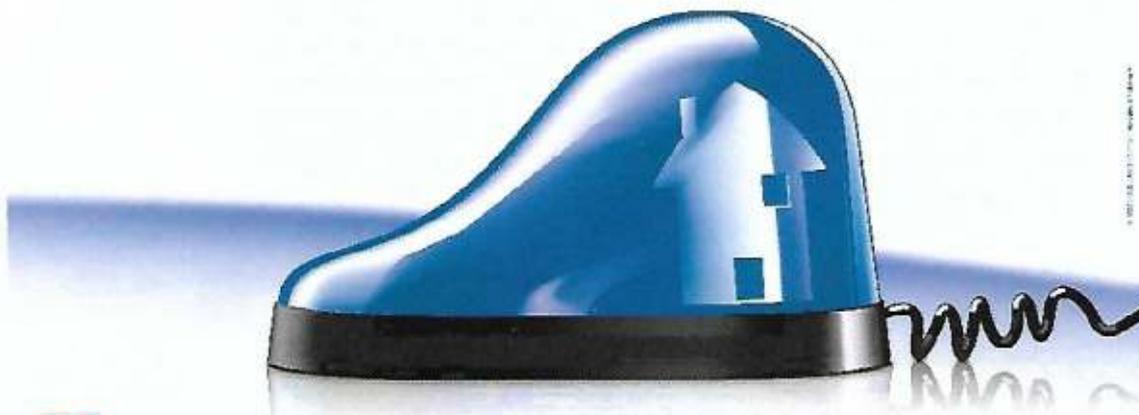
Signalez votre départ par téléphone à la gendarmerie de CRAON : 02 43 06 17 20

Beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté : [www.referentsurete.fr](http://www.referentsurete.fr)

facebook : Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne

Contre les **cambriolages,**  
les **bons réflexes !**

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



**Vous vous absentez ?**

Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

### Prévention des vols au préjudice des personnes âgées :

#### Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique;
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance;
- Faites installer sur votre porte un oeilleton et un entrebâilleur;
- Entreposez vos outils et les échelles dans des locaux fermés;
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes «veuf», «veuve», «madame» ou «mademoiselle».

#### Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants;
- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent;
- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé;
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

#### Une visite à votre domicile !!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte;
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission;
- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez vous;
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie;
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

**Au quotidien, si vous rencontrez une situation anormale et quoi qu'il arrive en cas de doute,**

à toute heure, faites le **17**



## Les Plantes envahissantes en Mayenne

POLLENIZ - réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, effectue, parmi ses différentes missions, de la prévention et des actions de communication sur des espèces de plantes pouvant poser des problèmes de santé publique.

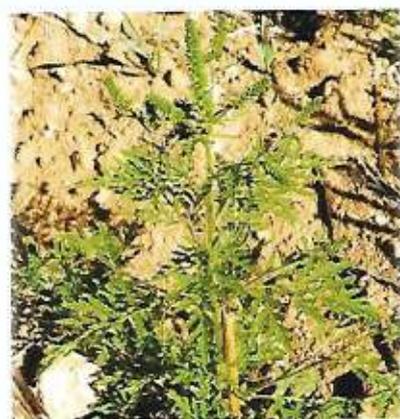


### Le Datura stramonium

Le datura, originaire d'Amérique Centrale, a été importé en Europe après la conquête du Nouveau Monde. Appelée « Trompette des anges » ou « Herbe du Diable », cette plante est très toxique en raison d'une teneur en alcaloïdes très élevée dans toute la plante. Ces substances en cas d'ingestion ou inhalation, peuvent provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves.



*Datura Stramonium*



### L'Ambrosie à feuilles d'armoise

Il s'agit d'une plante annuelle, colonisant autant les milieux urbains que ruraux. Ses pollens provoquent de fortes réactions allergiques : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma... Peu de foyers sont présents en Mayenne, seuls quelques pieds ont été signalés et arrachés. Elle est surveillée de très près sur ces sites, car le stock de graines est viable pendant une dizaine d'années.



*Ambrosia artemisiifolia*



### La Berce du Caucase

Cette berce est une ombellifère géante, originaire du Caucase. Elle provoque des réactions cutanées très graves et se révèle particulièrement invasive, en concurrençant les plantes indigènes. Sa sève inodore et incolore déclenche des lésions cutanées (brûlures, cloques). Les symptômes apparaissent 2 à 5 jours après une exposition au soleil et peuvent même réapparaître des années plus tard, sans nouveau contact avec la sève.



*Heracleum sphondylium*

# Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC) Saint-Aignan-sur-Roë - Brains-sur-les-Marches - Saint-Michel-de-la- Roë – La Rouaudière

Contact : 02 – 43 – 06 – 95 – 63 ou ce.0530381b@ac-nantes.fr



## 1. Présentation

L'école publique située à Saint-Aignan-sur-Roë accueille 108 élèves répartis en 5 classes.

Classe de TPS-PS-MS : Mr ARCHAMBEAU Loïc

Classe de GS-CP : Mme LE FAOU Marie-Pierre

Classe de CE1-CE2 : Mmes LEPRIEUR Tiphaine et THEARD Laura

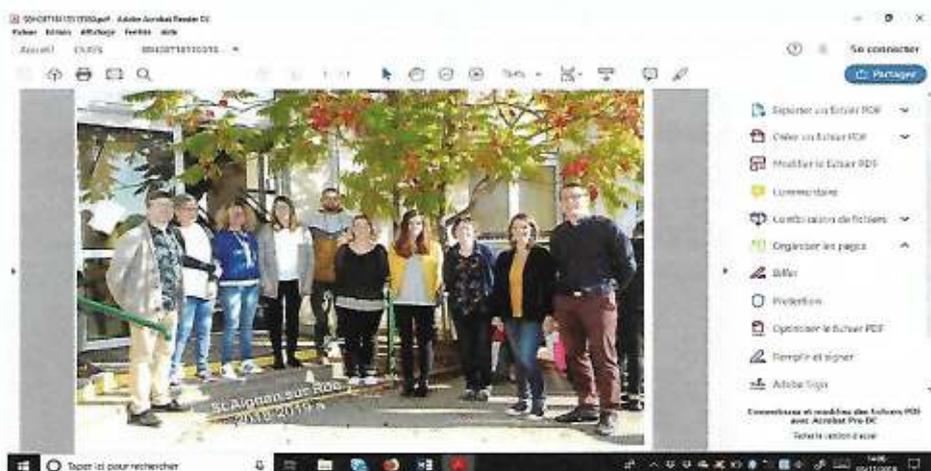
Classe de CE2-CM1 : Mme DUTERTRE Anne-Lise

Classe de CM1-CM2 : Mr DOUILLARD Matthias (directeur) et Mme GASNIER Flora en complément de service (le lundi).

Deux ATSEM sont présentes dans les classes maternelles. Il s'agit de Mme JUGE Fabienne et de Mme CATROUILLET Natacha.

Mme HOISNARD Françoise et Mr GRASSINEAU Sébastien (AVS) interviennent également à l'école.

RASED : Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté est une structure éducative. Il apporte une aide aux enfants en difficulté au sein des écoles maternelles et des écoles élémentaires. Il est composé d'une psychologue scolaire : Mme GERARD Sophie et d'une enseignante spécialisée : Mme CHERBONNEL Sarah.



Mr Archambeau, Mme Le Faou, Mme Catrouillet, Mme Théard, Mr Grassineau, Mme Leprieur, Mme Gasnier, Mme Jugé, Mme Dutertre et Mr Douillard

## 2. Moments forts de l'année 2017-2018

### Arbre de Noël de l'école en décembre dans la salle polyvalente

L'école et l'association de parents, organisent au mois de décembre, l'arbre de Noël. Cette soirée débute par un marché de Noël avec des objets fabriqués par les enfants. Puis chaque classe passe à plusieurs reprises sur scène pour interpréter des danses et des chants. Enfin, sous les cris et les applaudissements des enfants, le Père-Noël, chargé de cadeaux, arrive par la cheminée de la salle.

### Classe de neige

Les 28 élèves de CM1-CM2 sont partis en classe de neige au Collet d'Allevard au mois de janvier. Ce séjour fut l'occasion pour les enfants de découvrir le ski mais également les particularités du milieu montagnard. Les familles ont été aidées dans le financement de ce magnifique séjour par l'Amicale Laïque et les Municipalités.



### Fête de l'école à l'étang

Comme chaque année, l'association de parents s'associe aux enseignants pour organiser la fête de l'école. Structures gonflables, pêche à la ligne, maquillages et « épreuves de Fort Boyard » animent la journée.

C'est également l'occasion pour les familles et leurs proches d'écouter le spectacle des enfants. Au mois de juin, les élèves de l'école ont réalisé un spectacle sur le thème de la coupe du monde de football. Ils ont interprété des danses venant des différents continents.



### Sortie de fin d'année

Au mois de juin, les classes de l'école ont pris la direction du Maine-et-Loire et plus précisément à Natural Parc à Saint-Laurent-des-Autels. Les élèves ont pu découvrir différents animaux et ils ont participé aux activités proposées : karting à pédales, accrobranches, labyrinthe naturel...



### Mais aussi...

- Activités sportives : 3 jours de voile à la base nautique de la Rincerie pour les CM1-CM2.
- Un spectacle culturel financé par la Communauté de Communes ainsi qu'un film au cinéma de Renazé pour chaque classe.
- Intervention d'un professionnel de la musique dans chaque classe.
- Prévention routière, Apprendre à porter Secours et Brevet Internet sont également au programme pour les élèves de CM1-CM2.
- Participation des enfants aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai.
- Sorties ponctuelles ou présence d'intervenants en fonction des projets de chaque classe.



### 3. Représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Ont été élus pour l'année scolaire 2018-2019 :

COURNE Noëllie  
LAIR Nelly  
LOISON Nathalie  
LEBRETON Mélanie  
COURNE José  
ROUSSEAU François  
GODIOT Serge  
BERARD Brigitte  
PLANTE-GOSSE Lohan



Mr Bourguin, Mr Sabin, Mr Rousseau, Mme Cahoreau et Mme Certenais (absente : Mme Planté-Gosse)

### 4. Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles qui apporte une aide à l'Ecole Publique.

Elle permet notamment d'aider au financement des activités scolaires comme la classe de neige et les différentes sorties pédagogiques.

Tous les ans, elle organise avec les enseignants, des moments forts dans la scolarité de l'enfant comme le spectacle de Noël au mois de décembre et la fête de l'école au mois de juin.

Afin de récolter des fonds, cette association organise différentes actions et un dîner dansant animé par l'orchestre « AROBASE »

Le bureau

#### Président et Vice-Président

SABIN Anthony et BOURGOUIN Nicolas

#### Secrétaire et Secrétaire adjointe

CERTENAIS Laëtitia et CAHOREAU Jenny

#### Trésorier et Trésorière adjointe

ROUSSEAU François et PLANTE-GOSSE Lohan

#### Membres

Tous les parents ainsi que l'équipe enseignante

Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous rappellent que toute aide est la bienvenue.

[amicale.laique.staignan@gmail.com](mailto:amicale.laique.staignan@gmail.com)

*N'hésitez pas à venir nous rejoindre !*

### 5. A vos agendas

Portes ouvertes de l'école :

- Samedi 2 février 2019

Repas dansant organisé par l'Amicale Laïque :

- Samedi 30 mars 2019

Fête de fin d'année :

- Dimanche 30 juin 2019

### 6. Travaux effectués

L'équipe enseignante tenait à remercier la Municipalité pour avoir répondu favorablement aux demandes de travaux des enseignants.

Durant l'été des sanitaires pour les adultes ont été aménagés.

De plus, une salle de classe a été rénovée et dotée d'un équipement informatique moderne : ordinateur et Vidéoprojecteur Interactif.



L'Ecole Publique et le Bureau de l'Amicale Laïque vous présentent ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'Année 2019

## École publique La Rouaudière

### Contact :

Pour tous renseignements ou inscriptions, merci de vous adresser à Madame Charlène Houlet :

Tel. (école) : 02 43 06 57 55

Mail : [ce.0530376w@ac-nantes.fr](mailto:ce.0530376w@ac-nantes.fr)

### Vie de l'école :

Suite à la fermeture d'une classe, Madame Céline Mazon a quitté l'école et a rejoint celle de Congrier.

Madame Charlène Houlet, directrice depuis la rentrée 2016, enseigne dans la classe restante (12 élèves) et accueille les élèves de la Petite Section au CE2, accompagnée de Vanina Labbé (ATSEM).

### À l'école, vous pouvez rencontrer :

Madame Charlène Houlet, directrice et enseignante

Madame Vanina Labbé, ATSEM

Madame Annick Lardeux qui s'occupe des enfants sur les temps périscolaires (cantine / garderie)

Madame Sarah Cherbonnel (enseignante spécialisée) ainsi que Madame Sophie Gerard (psychologue scolaire) qui viennent en aide ponctuelle aux enfants en difficultés et se tiennent à disposition des parents sur rendez-vous à l'école.

## Les sorties et projets pédagogiques de l'année scolaire 2017-2018

### **Septembre 2017**

#### *La Rincerie*

Les élèves de CE-CM ont bénéficié d'une semaine d'activités de pleine nature à la Rincerie, avec l'école de Congrier. Au programme, découverte du kayak, course d'orientation et approche de la faune et de la flore.



#### *Musique*

De septembre à décembre, un intervenant en musique est venu dans la classe de maternelle afin de permettre aux enfants de découvrir différents instruments du Monde, en prêtant une attention particulière à l'Asie. Lors de l'arbre de Noël, les enfants ont pu présenter leur travail.

Dès le mois de janvier, ce sont les élèves de CE-CM qui ont participé à un projet chorale avec les écoles de Renazé et Congrier. Ils ont appris un répertoire de chants qu'ils ont chantés lors d'un spectacle proposé le 17 avril 2018.



### ***Spectacle avec le dispositif « En chemin »***

Comme tous les ans, les élèves ont participé au dispositif En chemin par le biais duquel ils ont pu aller voir deux spectacles : La petite casserole d'Anatole (classe enfantine) et Kant (classe CE-CM).

### **Décembre 2017**

#### ***Commémoration de la guerre d'Algérie***

Le 3 décembre, quelques élèves de CE-CM ont participé à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Pour cette occasion ils avaient appris une version revisitée de la Marseillaise qu'ils ont pu chanter lors de la cérémonie.



#### ***Arbre de Noël***

Notre spectacle de Noël s'est tenu le 22 décembre, sur le thème du Voyage. Nouveauté cette année, le marché de Noël qui a permis de récolter des fonds pour financer les projets de l'année et notamment la classe de neige.



### **Janvier 2018**

#### ***Classe de neige***

Les élèves de la classe de CE-CM ont eu la chance de partir en classe de neige durant 10 jours au Collet d'Alleverd (Isère). Un superbe séjour au cours duquel ils ont appris à skier mais où ils ont aussi pu découvrir le milieu montagnard et ses richesses (découverte de la faune et de la flore, initiation à la survie en montagne, ballade en raquettes...). Ce projet a été financé en partie par l'APE et la mairie.



### **Février 2018**

#### ***Galette avec les aînés***

Les deux classes ont œuvré ensemble pour préparer des galettes des rois. Nous avons ensuite partagé ce moment avec les aînés. Une après-midi appréciée, à reconduire l'an prochain.

## **Printemps 2018**

### ***Ciné enfants***

Les élèves des deux classes se sont rendus au cinéma de Renazé au printemps. La classe enfantine est allée voir « La petite fabrique », une série de plusieurs courts-métrages et les CE-CM sont allés voir « Ivan Tsarévitch et la princesse changeante ».

### ***Fête de la St Georges***

Le dimanche 15 avril a eu lieu la fête de la Saint Georges (vide-greniers, expositions, stands variés ...) dont tous les bénéfices ont été reversés à l'école. Cette année nous avons choisi également de proposer des portes ouvertes à l'école. Les CE-CM ont pu faire visiter leur école, ils avaient préparé des exposés en lien avec notre projet annuel « Voyage autour du Monde ». La visite se terminait par une expo-photos de la classe de neige, mise en place par les enfants. Un grand merci à l'APE pour leur participation active dans ce projet et à nos amis les anglais !

### ***Sortie de fin d'année***

En fin d'année, tous les élèves de l'école se sont rendus à l'école de Saint Aignan s/ Rœ afin de rencontrer les élèves de l'école voisine et ainsi préparer l'arrivée de certains de nos élèves à la rentrée 2018.

### ***Fête de fin d'année***

Fin juin, une fête a été organisée pour célébrer la fin d'année scolaire. Les élèves de toute l'école avaient préparé un spectacle sur le thème du voyage, à partir de l'album Le loup qui voulait faire le tour du Monde. Un concours de gâteaux a été organisé et les familles ont pu profiter de jeux traditionnels mis en place par les membres de l'APE.



## **Les sorties et projets pédagogiques de l'année scolaire 2018-2019**

### ***Séances de bibliothèque***

Tout au long de l'année, Sylvie Chenaut vient faire découvrir des livres aux enfants, « Raconte-tapis » et belles histoires... un moment apprécié et attendu de tous !



## **Novembre 2018**

### ***Ciné enfants***

Les élèves se sont rendus au Vox de Renazé pour aller voir le film Les P'tits explorateurs. Une série de quatre courts-métrages qui ont plu aux petits comme aux plus grands !

## **Décembre 2018**

### ***Spectacle de magie***

Un spectacle de magie a été offert par l'APE aux enfants. Le 6 décembre, nous avons accueilli Gerard Souchet, un

magicien breton qui a fait rêver enfants et parents le temps d'un après-midi. Merci à l'APE pour ce bon moment !



### ***L'arbre de Noël***

Notre arbre de Noël a eu lieu la veille des vacances de Noël. Les enfants ont présenté quelques chants et ils ont même reçu la visite du père Noël en personne !

### **Printemps 2018**

#### ***Spectacle avec le dispositif « En chemin »***

Comme tous les ans, les élèves participeront au dispositif En chemin par le biais duquel ils iront voir un spectacle de danse intitulé « Grrrr » le 3 mai prochain.

#### ***Piscine***

Suite à la réouverture prochaine du centre aquatique de Craon, tous les enfants de l'école bénéficieront d'un cycle natation en fin d'année scolaire.

#### ***Sortie de fin d'année***

En fin d'année, grâce aux fonds récoltés par l'APE, une sortie scolaire sera organisée. C'est le Refuge de l'Arche qui a pour le moment été envisagé.

#### ***Fête de fin d'année***

Le 23 juin prochain, une fête de l'école sera organisée afin de fêter ensemble la fin de l'année scolaire. Les enfants prépareront un petit spectacle et des jeux traditionnels seront installés pour pouvoir passer un moment convivial.

### **Le conseil d'école**

Pour l'année 2018-2019, ont été élues :

- titulaire : Madame Anne LANDAIS
- remplaçante : Madame Élodie SIMON

La première réunion du Conseil d'école s'est tenue le 13 novembre dernier.

### **Services**

Cantine municipale et garderie

Renseignements à la mairie de la Rouaudière

## L'Association du Service de Maintien A Domicile



L'ASMAD est une association qui gère un SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile). A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de 80 places :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de 20 ans et plus présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

**Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.**

Le SSIAD intervient sur prescription médicale ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale, sous forme d'un budget annuel versé au SSIAD.

Les soignants assurent des soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. Les infirmières du SSIAD évaluent les besoins. La plupart des soins techniques infirmiers sont confiés aux infirmiers libéraux avec lesquels l'ASMAD a signé une convention.

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon.

Pour les Personnes entre 20 et 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.



### EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce de la maladie afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.

### SPASAD du Pays de Craon

En 2017, l'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par l'ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE, en lien avec les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

**Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.**

*Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.*

***Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.***

ASMAD

70 Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

☎ 02.43.98.94.33

✉ [asmad53@wanadoo.fr](mailto:asmad53@wanadoo.fr)



« Faire ses courses, ouvrir son frigidaire, préparer le repas, nombreux sont les actes liés à l'alimentation accomplis tous les jours. Nous les réalisons naturellement sans nous rendre compte de leur portée. Ils sont pourtant des actes forts du quotidien. Ils construisent notre bien-être et participent activement à créer ce lien social fondamental à

l'être humain. Ne pouvoir accéder en quantité suffisante à une nourriture saine et équilibrée, c'est s'exclure, c'est rompre le lien social, c'est ouvrir la porte aux problèmes de santé et de bien-être » <sup>1</sup>

C'est à ce défi de précarité alimentaire que l'épicerie sociale « Le Pélican » tente de répondre depuis près de 13 ans. Tous les 15 jours, le vendredi après-midi de 14h à 18h, des personnes et /ou des familles préalablement orientées par les travailleurs sociaux du Conseil départemental de la Mayenne effectuent leurs achats alimentaires au Pélican. En contrepartie d'une participation financière (10% du prix réel des denrées), elles accèdent à des produits variés et de qualité et peuvent retrouver ainsi une sécurité alimentaire.

Il importe de souligner que rien ne serait possible sans l'implication et l'engagement de nos bénévoles. Ils interviennent à toutes les étapes du fonctionnement de l'épicerie sociale : collecte et transport des denrées, mise en rayon, distribution, ... Ils sont les chevilles ouvrières de la solidarité alimentaire sur notre territoire : Un grand merci à eux !

Cette année encore, des bénévoles ont participé à la collecte nationale de la Banque alimentaire les 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018. Chaque denrée collectée est redistribuée dans le département afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

Nombreux sont les acteurs à œuvrer pour l'épicerie sociale : la banque alimentaire, l'ESAT du Ponceau, les communes du territoire, la communauté de communes du pays de Craon... Leur contribution et leur soutien nous sont indispensables, et nous tenons à les saluer.



Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895  
Lieu : ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë  
Adresse mail : asso.pelican@orange.fr  
Tel : 02.43.06.14.18

<sup>1</sup> Gaëtan Lassale Affaires Institutionnelles, Plaidoyer & Observatoire « Opnalim », Observatoire Pauvreté-Nutrition-Alimentation.



## Pommerieux : un terrain de sports sans pesticides

Dans un contexte où l'usage des produits phytosanitaires est réduit dans les collectivités pour améliorer la qualité de l'eau, **les terrains de sports** avec les cimetières sont souvent la dernière étape du passage au « zéro phytosanitaires » dans les communes. La mise en œuvre d'une gestion différenciée peut faciliter un entretien sans pesticide.

Mr Jean Louis Templier, maire de la commune de Pommerieux (700 habitants, près de Craon) témoigne de son expérience.



### « Comment s'est passée la transition au « zéro-phyto » dans votre commune ?

Le « zéro phyto » a commencé grâce à Jean-Luc, l'agent communal. Il doit être cité car tout vient de lui. Au lieu de mettre des produits phytosanitaires, au début on utilisait le chalumeau pour des petites parcelles, puis on l'a utilisé de plus en plus mais ça coûtait cher en gaz. On a donc réfléchi avec plusieurs autres communes et on s'est mis d'accord pour l'achat de matériel de désherbage.



### Quelles sont les méthodes de gestion sur votre terrain de sports ?

Le terrain existe depuis 1979. Il y a eu deux entretiens du terrain en 2006 et 2011 (carottage et sablage). C'était un bon investissement car cela permet d'éviter le manque de pelouse, notamment devant les buts. Il y a une tonte une fois par semaine.

### Et que faites-vous de la pelouse coupée ?

La plupart du temps, on fait du mulching sinon l'herbe est exportée. On fait de temps en temps du paillage.

### Fertilisez-vous votre terrain ?

Oui, on utilise un peu d'engrais mais légèrement, par exemple on est à 60 unités d'azote par an. Les apports se font souvent en janvier, en mai et au début de l'automne.

### Comment gérez-vous le surplus de temps pour l'agent ?

Pour l'aider, on organise une fois par an une journée citoyenne, et on arrive à mobiliser 20 % de la population pour désherber manuellement plusieurs sites dont le terrain de sport. On a aussi des actions auprès des jeunes avec l'opération « argent de poche » : ils participent au désherbage du terrain de foot en échange d'une compensation financière. Il y a aussi des avantages pour l'agent, comme ne plus avoir à porter son costume d'astronaute à chaque utilisation de produits phytosanitaires.

### Un terrain de sport ça demande beaucoup d'eau, comment faites-vous ?

Nous avons investi dans un arrosage intégré, car avec les intercommunalités notre prochain agent pourrait ne pas être sur la commune, aussi pour économiser de l'eau en gérant plus finement l'arrosage. Nous avons pris pour habitude de ne jamais arroser à l'eau potable. Avec la création de la réserve d'eau faite avec l'aide du bassin de l'Oudon nous sommes en mesure d'arroser suffisamment les terrains.



### Avez-vous eu des difficultés avec les sportifs ?

C'est vrai que les footballeurs aimeraient une pelouse sans trèfles, bien verte et surtout pas trop haute. Le club de Pommerieux a accepté après des discussions de ne pas toujours jouer sur le terrain d'honneur lorsque les conditions climatiques ne sont pas adéquates pour préserver le terrain d'honneur. Pour la tonte, on essaye de la faire le vendredi pour que le dimanche l'herbe ne soit pas trop haute.

### Vous faites d'autres actions dans le domaine environnemental ?

La commune utilise l'Eco pâturage et depuis peu la réserve d'eau. La réserve est une zone humide en pente douce avec un système de phyto-épuration. Pommerieux a été en 2008 le premier site labellisé « sur les chemins de la nature » en Mayenne pour la réhabilitation d'une mare communale.

### Merci pour ce partage d'expérience et bonne continuation. »

## **Des élus « référents santé » dans les 37 communes de la Communauté de Communes du Pays de CRAON**

Depuis juin 2018, un élu référent « santé » a été nommé dans chaque conseil municipal des 37 communes composant la Communauté de Communes du Pays de CRAON.

Cette initiative est née de la volonté des membres de l'association Relais santé bien-être et des élus de la Communauté de communes de connaître les besoins des habitants en matière de santé.

**Rappelons que l'association Relais santé bien-être**, composée uniquement d'habitants, a pour objet de placer l'habitant au cœur du projet de santé du territoire et ainsi de le rendre acteur de sa propre santé. Ses missions sont, entre autres, de créer du lien avec les professionnels de santé afin d'avoir une offre de soins adaptée aux besoins et de mener des actions de prévention grand public.

L'élu « référent santé » a pour mission de créer du lien entre les habitants et l'association Relais santé bien-être. Il recueillera les besoins ou suggestions des citoyens pour les transmettre à l'association, et communiquera les informations sur les actions menées sur le territoire.

Cet interlocuteur local permettra de mieux connaître les besoins des publics et contribuera à favoriser l'accès aux soins de tous et à préserver la santé des citoyens.

**→ Si vous avez des questions ou des attentes, n'hésitez pas à contacter votre mairie qui vous transmettra les coordonnées de l'élu référent. Puis, celui-ci les relatera au service « santé » de la Communauté de communes.**

Faisons en sorte de préserver l'offre de soins sur notre territoire en créant cette dynamique.

Pour plus de renseignements, contacter Julie Girard, animatrice santé (07 85 51 53 43 / [animation.sante@paysdecraon.fr](mailto:animation.sante@paysdecraon.fr)).



## Des travaux de restauration des cours d'eau efficaces !

Un suivi du peuplement piscicole (abondance et diversité des poissons) permet au Syndicat du bassin de l'Oudon de mesurer l'efficacité des travaux réalisés dans les cours d'eau.

Cette année, le suivi a été réalisé sur différents sites qui ont fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique (continuité de la circulation des poissons et des sédiments). Les résultats ont montré une amélioration du peuplement piscicole comparativement à la situation initiale.

### Sur l'Oudon à Athée (53) :

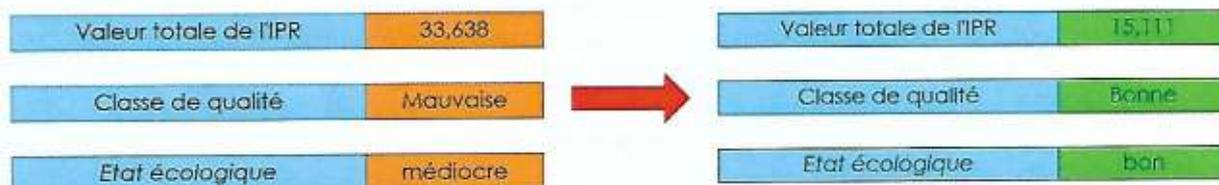


*Les techniciens de la fédération de pêche en action*

En 2017, le clapet du bourg d'Athée a été supprimé afin de restaurer la continuité écologique. La qualité piscicole en 2016 était de qualité « moyenne ». Aujourd'hui, après réalisation des travaux, la qualité est passée en « bon état » avec 11 espèces référencées pour 332 poissons capturés. On note notamment une augmentation significative du nombre de vairon. Ce dernier, avec le goujon et le gardon, représente une des 3 espèces dominantes du site. À noter également la présence de chabot.

### Sur l'Oudon à Chérancé (53):

Même constat sur le site du Moulin Neuf à Chérancé. Le clapet est abaissé pour une période « test » depuis la fin de l'année 2016. La qualité piscicole était en qualité « médiocre » en 2016. En 2018, on assiste à une nette amélioration de la qualité qui est passée également en « bon état » avec 16 espèces référencées contre 13 espèces en 2016 et une capture de 368 individus contre 117 en 2016. Tout comme à Athée, on note l'apparition du chabot mais également du vairon.



*Evolution de l'état écologique de l'Oudon à Chérancé de 2016 à 2018*

Des résultats similaires sont observés sur les sites de travaux côté sud du bassin versant (en Maine et Loire).

L'abaissement de la ligne d'eau sur ces sites a permis de redécouvrir des habitats et retrouver des écoulements diversifiés. Depuis 2016, on remarque par conséquent une régression du nombre d'espèces d'eaux calmes et intermédiaires, et un plus grand nombre d'espèces rhéophiles (préférant les eaux courantes) comme le chabot ou le vairon. Le peuplement piscicole se rapproche ainsi davantage du peuplement d'équilibre sur l'Oudon témoignant d'une amélioration de la qualité du cours d'eau. Les suivis piscicoles se poursuivront en 2020.

Retrouvez toutes les activités du syndicat sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr)

(le site internet [www.bienvivreloudon.fr](http://www.bienvivreloudon.fr) est désormais fermé).

*Article rédigé par le Syndicat du bassin de l'Oudon – novembre 2018*

## DES INTERVENTIONS A DOMICILE

Présente sur le Sud-Mayenne depuis 1987, Entr'Aide Services est une association de l'Economie Sociale et Solidaire spécialisée dans la mise à disposition de personnel. Elle assure la fonction d'employeur et gère l'ensemble des formalités administratives. S'adresser à Entr'Aide Services, c'est s'inscrire dans une démarche citoyenne sécurisée. Les domaines d'interventions sont les suivants :

### SERVICES A LA PERSONNE :

**Ménage** : régulier, occasionnel, ou grand ménage après travaux

**Repassage** : entretien du linge, repassage

**Entretien de jardin** : taille, désherbage, sarclage, bêchage, tonte, plantations

**Bricolage** : montage d'une armoire, pose d'une tringle à rideau...

**Garde d'enfant de + 3 ans**

**Classement, travail administratif**



### AUTRES INTERVENTIONS SANS DEDUCTION FISCALE :

Aide aux travaux de peinture, lessivage de mur, tranchée...

Aide au déménagement, déplacement d'objets encombrants...

- Aucun frais de gestion
- Qualité de l'accompagnement
- Bonne connaissance des salariés

“ Etre déchargée de l'aspect administratif est un réel confort. C'est très simple et vraiment pratique

Mme Leroy Utilisatrice d'Entr'Aide Service.

Nous nous déplaçons gratuitement pour venir vous rencontrer à votre domicile



- 10 -

SIMPLICITE - SOUPLESSE - REACTIVITE - PROFESSIONNALISME - SOLIDARITE





## NOUVELLES COMPETENCES :

Transfert de compétence « Eau potable et Assainissement » à la communauté de communes au 01/01/2018

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018** et pour répondre à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le service de l'eau potable et de l'assainissement **sur le territoire est assuré par une seule autorité**

**organisatrice: La Communauté de Communes du Pays de Craon.**

La communauté de communes du Pays de Craon a créé une **Régie** des Eaux et de l'Assainissement dotée de plusieurs services :

- « Production Eau Potable », résultat de la dissolution du Syndicat Mixte de renforcement en eau potable du Sud Mayenne (Usine de production d'eau potable située à Loigné sur Mayenne);
- « Distribution Eau Potable », résultat de la dissolution de l'EX SIAEP de Livré La Touche, et du transfert de la compétence « eau potable » des communes de Craon et de Cossé-Le-Vivien ;
- « Assainissement », résultat du transfert de la compétence « assainissement collectif » de 36 communes. La communauté de communes exerçait préalablement le service public d'assainissement non collectif (SPANC).
- « secrétariat/facturation » et un service « instruction des déclarations d'intention de commencement des travaux / intégration numérique des plans de réseaux.

La communauté de communes du Pays de Craon a hérité des contrats de délégation de service public conclus par les autorités auparavant compétentes :

- Pour la compétence eau potable :
  - les contrats avec Véolia Eau sur le territoire de l'Ex SIAEP du Craonnais et sur du territoire de l'Ex SIROCG (pour les communes rattachées au territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon)
- Pour la compétence assainissement :
  - le contrat avec SUEZ (ex Nantaise des eaux) pour la commune de Renazé.

### Quelques chiffres:

<u>En Eau Potable</u>	<u>En Assainissement</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 400 abonnés</li> <li>• 2 contrats d'affermage</li> <li>• 1 service en-régie (15 agents)</li> <li>• 2 550 000 m3 distribués par an</li> <li>• 1 usine de production d'eau potable</li> <li>• 4 forages de production d'eau potable</li> <li>• 13 réservoirs de stockage</li> <li>• Près de 1500 kms de réseaux de distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 900 abonnés</li> <li>• 1 contrat d'affermage</li> <li>• 1 service en régie (7 agents)</li> <li>• 695 000 m3 épurés par an</li> <li>• 9 stations d'épuration, 26 lagunes, 3 filtres plantés</li> <li>• 40 postes de relèvement</li> <li>• + de 50 bassins d'orage</li> <li>• +de 200 kms de réseaux d'eaux usées et environ 185kms de réseaux pluviales</li> <li>• 3900 installations d'assainissement non collectif à contrôler.</li> </ul>

### HARMONISATION DU PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Suite à ce transfert de compétences, la communauté de communes a hérité d'une hétérogénéité des prix de l'eau et de l'assainissement sur son territoire. Les élus communautaires, par soucis de transparence, ont souhaité maintenir en 2018 les différents tarifs fixés par les autorités auparavant compétentes (*communes ou syndicats*).

Pour respecter la loi, une convergence des prix en matière de tarification de l'eau potable et de l'assainissement a été voté par le conseil communautaire du 08/10/2018. Ce lissage des prix se fera sur 10ans (2019/2028).

### UNE STRATEGIE ambitieuse d'investissements pour une meilleure qualité de services

La communauté de communes du Pays de Craon a pour volonté de mettre en place des programmes d'investissements ambitieux à savoir :

- **Un programme pluriannuel pour l'eau potable** (ouvrages, renouvellement des réseaux sur une durée 60 ans) de 2 700 000 € HT/an.

- **Un plan pluriannuel pour l'assainissement des eaux usées** (ouvrages, renouvellement des réseaux sur une durée 75 ans) de 950 000 € HT/an.

Généralement, les renouvellements de ces réseaux sont programmés sur des fréquences de 100 à 120 ans.